Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest
www.aphrso.org | 450 659-6519

Journal La Lumière

Édition en bref

Avril 2025
Édition 32, Numéro 1

Dates à retenir :

Tirage de la SQF (12 mai)

AGA (27 mai)

SQPH (1e au 7 juin)

Pleins feux sur :

La campagne «Prix Coup de cœur» p.2
Coupures de services p.2
CAL p.3
Nouveauté ! p.3



Imprimerie MOSAÏQUE
Partenaire important de nos publications.

Semaine québécoise des familles

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, l'APHRSO est heureuse de vous inviter à **participer au tirage** de 2 cartes-cadeaux, d'une valeur de 150 $ chacune.

Le tirage aura lieu le 12 mai prochain.

Vous pouvez vous inscrire auprès de notre responsable des services de soutien et d'information, madame Nancy Therrien.

Vous pouvez la joindre par téléphone ou par courriel à soutien@aphrso.org

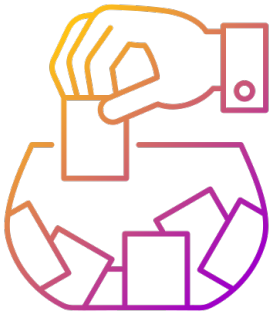
Si vous êtes en lien via Facebook, vous pouvez également lui envoyer un message privé.

Vous avez jusqu'au 9 mai prochain pour vous inscrire.

Notez qu'une seule inscription par famille sera acceptée.

On entend par « famille » les membres habitant sous le même toit.

Bonne chance à tous !



Notre assemblée générale annuelle

Notre assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu le **27 mai prochain à 18 h 30** sur la plateforme Zoom.

Nos membres recevront sous peu une invitation officielle, mais nous vous invitons à le mettre à votre agenda dès maintenant.

De plus, sachez que pour remercier nos membres actifs de s'impliquer en participant à l'AGA, nous remettrons une **gratuité** à ceux et celles qui seront présents et qui souhaitent participer également à notre prochaine **fête annuelle** qui aura lieu en septembre.

Pensez-y !

Un petit moment avec la dynamique et merveilleuse équipe de l'APHRSO, dans le confort de votre demeure et, en prime, une gratuité pour la fête annuelle.

N'est-ce pas ce que l'on peut appeler du temps bien investi ?



D'ici là, sachez que les personnes intéressées à présenter leur candidature pour un éventuel poste au conseil d'administration ou qui souhaitent en apprendre davantage sur ce rôle trouveront toutes les informations au www.aphrso.org/administrateurs

Au plaisir de vous y retrouver!

À mettre à votre agenda

Fête annuelle des membres



Sachant que vous êtes nombreux à vouloir participer chaque année à notre traditionnelle fête annuelle, nous vous informons dès maintenant que celle-ci aura lieu à Candiac le **12 septembre 2025**.

Les détails de l'évènement vous parviendront dans la prochaine édition de notre journal.

D'ici là, nous vous rappelons que vous pourriez obtenir votre billet gratuit, à titre de membre actif de l'APHRSO, simplement en assistant à notre assemblée générale annuelle.

La campagne « Prix Coup de cœur »

Pour une deuxième année consécutive, l'APHRSO a lancé le 3 décembre dernier sa campagne « *Prix Coup de cœur* ». Rappelons que cette campagne vise à mettre en lumière les milieux qui fournissent des efforts pour améliorer l'accessibilité de leur environnement, de leurs outils de communication ou de leurs services aux personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.

La période de mise en candidature s'est terminée le 1er mars dernier et le comité de sélection s'est réuni récemment pour déterminer qui seront les lauréats de l'édition 2025.

Le dévoilement aura lieu pendant la semaine québécoise des personnes handicapées (1e au 7 juin).

Surveillez bien nos publications Facebook et notre site web pour ne rien manquer de ce dévoilement.

Pour plus d'informations sur cette campagne ou pour voir ou revoir le dévoilement de l'édition 2024 :

https://www.aphrso.org/prixcoupdecoeur/

Coupures dans les services ou le soutien financier? L'APHRSO veut le savoir.

Qu'il soit question de la conjoncture politique, de l'arrivée de Santé Québec ou encore des restrictions budgétaires qui justifient le sous-investissement dans les programmes destinés aux plus vulnérables, on nous martèle à répétition que tout cela n'aura pas d'impact sur les services.

Pourtant, de nombreuses personnes au Québec ont témoigné du contraire. Dans notre secteur d'activités, pensons notamment à l'amputation de 5 % de la mesure *Contrat d'intégration au travail (CIT)*, de la suspension jusqu'à nouvel ordre du programme d'adaptation de domicile (PAD) ou encore des diminutions d'heures de services ou de soutien financier provenant du chèque emploi service (CES) ou d'allocation en soutien à la famille.

À ce propos, nous cherchons actuellement à documenter ce dossier pour mesurer l'ampleur de ces coupures et l'impact réel de celles-ci sur les personnes touchées.

C'est pourquoi l'APHRSO sollicite votre collaboration.

Nous cherchons à savoir si, parmi nos membres ou leurs proches, il y a des personnes dont les allocations de soutien à la famille ou les chèques emploi service (CES) ont été réduits sans que leurs besoins ou ceux d'un proche aient changé. Si tel est le cas, merci de nous en informer.

Soyez assurés que l'information qui nous sera transmise sera traitée de manière confidentielle.

Qu’est-ce que la Carte accompagnement loisir (CAL)?

Avec la Carte accompagnement loisir (CAL), en tant que personne handicapée, vous n’avez pas à payer pour l’entrée de votre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir en général qui sont partenaires.

Cependant, vous devez payer votre propre entrée.

La CAL remplace l’ancienne Vignette Accompagnement Touristique et de Loisir (VATL) qui était collée au dos d’une carte d’identité. Si vous possédez encore la VATL, vous devez la remplacer par la CAL. Recevoir la CAL, c’est gratuit!

Pour en savoir davantage sur la CAL ou pour déposer une demande, consultez le site web : www.carteloisir.ca

CAL
LAISSEZ-PASSER LOISIR
POUR MON ACCOMPAGNATEUR

NOUVEAUTÉ!

Prestation canadienne pour les personnes handicapées!

La Prestation canadienne pour les personnes handicapées est une nouvelle prestation fondée sur le revenu et qui offre un soutien financier maximal de 200 $ par mois aux personnes en situation de handicap à revenu faible ou modeste en âge de travailler.

Le premier mois d'admissibilité à la prestation sera juin 2025 et on s'attend à ce que les versements débutent en juillet 2025, comme il a été annoncé dans le budget de 2024.

Pour recevoir la prestation, une personne doit être âgée de 18 à 64 ans et être admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Elle doit également avoir produit sa déclaration de revenus, de même que son époux ou conjoint de fait, le cas échéant.

Pour obtenir des informations détaillées sur le Règlement de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui entrera en vigueur le 15 mai 2025, veuillez consulter Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Parent aidant |CAP 18 ans

Préparer la majorité des enfants différents, ça peut s’anticiper !

Quand un enfant à besoins particuliers approche de ses 18 ans, arrive souvent une succession de démarches administratives et légales.

Cette plateforme guide les parents vers des solutions concrètes, des informations fiables, et des réponses essentielles pour mieux relever les défis de cette transition.

Parent aidant | CAP 18 est une plateforme numérique qui se donne pour objectif de fournir des réponses concrètes, à jour et accessibles sur les aspects financiers et juridiques, ainsi que sur les démarches liées à la santé et aux services communautaires.

Elle vise ainsi à offrir des solutions adaptées aux défis rencontrés par de nombreuses familles.

Pour consulter la plateforme : https://parentcap18.ca/



La plateforme Parent aidant | CAP 18 ans est une initiative collaborative entre L’Appui pour les proches aidants, Finautonome, L’accompagnateur, l’Étoile de Pacho – Réseau d’entraide pour parents d’enfants handicapées et Solidarité de parents de personnes handicapées.

Notre territoire

MRC DE ROUSSILLON

CANDIAC
ma ville sous les arbres

La Prairie

VILLE DE
Sainte-Catherine

Saint-
Mathieu

Saint-Constant

Delson

Châteauguay

Saint-Philippe

VILLE DE
LERY

Ville de
Mercier

St-Isidore

Merci à nos principaux partenaires financiers

Centraide
du Grand Montréal

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre
Québec

Desjardins